

## **Appel à projets interdisciplinaires Jeunes Chercheurs**

Le LABEX IMU lance un appel interne à destination des jeunes chercheurs ou enseignants-chercheurs pour des projets pluridisciplinaires d'un an s'inscrivant dans les quatre nouveaux pôles structurant le LabEx<sup>1</sup>.

Cet appel soutient des projets exploratoires en vue de développer par la suite un projet de recherche de plus grande envergure, mais aussi des projets ponctuels (projets d'un an) permettant de créer des liens au sein de la communauté.

Le projet sera déposé par deux chercheurs ou enseignants-chercheurs titulaires, membres de la communauté IMU, en poste depuis moins de 7 ans dans le périmètre de l'Université de Lyon.

Les deux chercheurs porteront le projet à égalité. Ils appartiendront à deux laboratoires différents et contribueront au projet par des disciplines aussi radicalement différentes que possible ; l'interdisciplinarité du projet relèvera d'une approche transverse par rapport aux disciplines dont ses porteurs déclarent ressortir, en étant plus qu'une juxtaposition. Le fait de se centrer sur une problématique liée à la ville permettra de faire émerger ce croisement disciplinaire autour d'une thématique bien définie ; idéalement, des praticiens seront pressentis pour faire partie du projet.

### **Activités financées**

Le financement (de 5 000 € au maximum) peut être orienté vers une aide au montage de projets plus significatifs ou vers des travaux ponctuels. Il pourra être utilisé pour :

- Réunir des partenaires potentiels, notamment à l'étranger ou à l'extérieur du site (p. ex. workshops, journées de travail, déplacements de rencontre)
- Définir un vocabulaire commun aux deux disciplines (p. ex. lors du co-encadrement d'un stage de mastère associé, ...)
- Favoriser « l'acculturation » disciplinaire mutuelle des deux porteurs et la construction de réseau (p. ex. participation à un colloque accessible à un scientifique étranger au domaine).
- Démarrer des expérimentations (p.ex. enquêtes de terrain, analyses chimiques ou biochimiques, missions de terrain).
- Il ne pourra pas être utilisé pour : gratification, salaire, vacation, achat de matériel informatique (type ordinateur, tablette,,...) ou d'équipement.

### **Critères d'éligibilité**

- Le projet doit impliquer au moins deux chercheurs et/ou enseignants-chercheurs, de deux laboratoires de recherche membres d'IMU. La liste des différents laboratoires membres d'IMU peut être trouvée sur le site : <http://imu.universite-lyon.fr/qui-sommes-nous/acteurs-du-labex/laboratoires-equipes/>
- Les chercheurs doivent être individuellement membres d'IMU ou avoir fait leur demande d'adhésion au moment du dépôt du projet (contact [angelique.patole@universite-lyon.fr](mailto:angelique.patole@universite-lyon.fr)).
- Les deux porteurs du projet doivent être chercheur ou enseignant-chercheur titulaires en poste depuis moins de 7 ans dans le périmètre de l'Université de Lyon.

- Les porteurs ne peuvent soumettre qu'un seul projet.
- Les projets doivent relever d'au moins deux champs méthodologiques ou disciplinaires aussi radicalement différents que possible.
- Respecter la date limite de soumission.

### **Critères d'évaluation**

- Capacité à faire émerger de nouveaux objets de recherche ou des approches méthodologiques différentes grâce à ces rencontres disciplinaires.
- Radicalité de la pluralité mise en œuvre ; les projets mettant en œuvre des méthodologies ou disciplines les plus éloignées seront privilégiés (p.ex. : un chercheur en hydrologie et l'autre en économie, seront considérés comme très éloignés ; un chercheur en droit et un chercheur en histoire (sauf histoire du droit !) seront considérés comme éloignés ; deux biologistes, l'un travaillant en archéologie, l'autre en écologie, seront considérés comme très proches).
- Identification des difficultés potentielles générées par la collaboration interdisciplinaire et de la méthode de travail permettant de les dépasser.
- Qualité du dossier écrit (présentation de la problématique, réalisme du budget prévisionnel au regard des financements possibles décrits par ailleurs, présentation, clarté).

### **Modalités de soumission (cf proposition de modèle)**

Le dossier ne dépassera pas 10 000 signes hors annexes. Il sera organisé de la façon suivante :

1. Présentation du binôme ;
2. Problématique et appuis théoriques ;
3. Objectifs ;
4. Description de la méthode de travail conjointe ;
5. Organisation et calendrier du projet ;
6. Description du ou des livrables envisagés : *selon le projet ce peut être un document perspectif, un manuscrit, un projet de communication, un livrable qui fasse la preuve de l'interdisciplinarité. Dans le cas d'un projet exploratoire, le livrable pourra être une ébauche de réponse à un appel à projets d'envergure : état de l'art, description détaillée de l'objectif et de la méthode de travail de ce second projet, liste de partenaires et rôle de chacun.*
7. Annexes
  - Budget détaillé et justifié (indiquer les éventuels cofinancements)
  - Un schéma de synthèse présentant les apports des deux partenaires (optionnel)
  - Références (limitées à 10)

- CV ciblés des deux chercheurs/enseignants-chercheurs en deux pages maximum chacun.

Le dossier de candidature sera à envoyer au Comité de Pilotage d'IMU à l'adresse  
[annececile.degiacomoni@lip-lyon1.fr](mailto:annececile.degiacomoni@lip-lyon1.fr)  
[angelique.patole@universite-lyon.fr](mailto:angelique.patole@universite-lyon.fr)

Pour tout renseignement sur l'appel vous pouvez contacter le président et la vice-présidente du conseil scientifique :

[bernard.kaufmann@univ-lyon1.fr](mailto:bernard.kaufmann@univ-lyon1.fr)  
[natacha.coquery@wanadoo.fr](mailto:natacha.coquery@wanadoo.fr)

## Calendrier

Publication le 6 mars 2019.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature le 13 juin 2019 14h.

Réunion du conseil scientifique le 20 juin.

Annnonce des résultats le 12 juillet.

---

<sup>i</sup> Les nouveaux pôles structurant du LabEx sont :

- **Matériaux, sources, données : savoirs et savoir-faire.** La question des matériaux de la recherche urbaine mobilise un très large spectre de sources et de ressources, résultats des productions scientifiques ou produites et collectées par des praticiens (observatoires), sans compter évidemment les données (data / open data) que les outils de la numérisation sont susceptibles de fournir. Toutes ces informations se caractérisent par leur hétérogénéité, de statuts, de modalités méthodologiques de production, mais également d'obtention et d'opérabilité. L'objectif est d'améliorer les conditions de possibilités d'articulation et d'interopérabilité, par l'intermédiaire de plateformes numériques, mais également en poursuivant le travail entrepris en termes d'archivage et de mutualisation.
- **Milieus et habitabilité des mondes urbains** : cette entrée doit permettre de continuer de travailler toutes les problématiques de l'habiter urbain, en prenant en charge les questions écologiques, environnementales comme sociales, politiques ou d'aménagement. Les termes de milieux et d'habitabilité permettent d'articuler sciences du vivant (écosystème, médical, ...) et sciences sociales puisqu'elles y circulent conjointement. L'habitabilité devenant un enjeu fort, largement partagé par les différents acteurs de l'urbain, il est attendu de cette polarité qu'elle fédère à toutes les échelles de problématiques.
- **Temps et rythmes de l'urbain** : cette approche renvoie à la saisie des problématiques contemporaines par la perspective historique et les savoirs historiques afférents, mais aussi à la combinaison de temporalités multiples dans les phénomènes urbains contemporains (des temps « biologiques » et écologiques, sociaux, politiques, individuels..., et les temps « instantanés » du numérique). L'urbain actuel résulte de processus continués, sur des pas de temps plus ou moins longs en fonction des thématiques. Il n'est intelligible que si des compréhensions fines sur les temporalités (construction et bâti, pratiques des

---

espaces, mémoires collectives, modalités de peuplements ou d'aménagements, ...) et sur les rythmes et pulsations des changements viennent participer aux recherches.

- **Intelligences sensibles des mondes urbains contemporains** : il s'agit de prendre en charge les problématiques urbaines dans les modifications de pratiques des différents acteurs. Le champ de l'esthétique constitue en effet une des mises en œuvre contemporaines (dispositifs artistiques dans les espaces publics). Par ailleurs, dans le champ de la recherche, la saisie multisensorielle du rapport à l'urbain (son, odorat, vue), en mobilisant la catégorie de « l'expérience », participe des approches pragmatistes que de nombreux chercheurs de la communauté mettent en œuvre. Elles renvoient également aux nouvelles pratiques des sciences participatives et collaboratives dont les derniers projets financés par IMU ont montré leurs appropriations dans le champ de la recherche.

Retrouver ce document à l'adresse : <http://imu.universite-lyon.fr/appels-en-cours-et-bilans/appel-a-projets-interdisciplinaires-jeunes-chercheurs/>

La liste des membres du conseil scientifique est disponible à l'adresse : <http://imu.universite-lyon.fr/comite-scientifique-imu/>